

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement et à sa
Commission siégeant à
St-Michel-des-Sts
ce mardi 13 déc. 2005.

par Hélène Mathieu

à l'attention de
Mme Renée Poliquin, #424.

BAPE: 575 rue St-Amable, bur 2.10,
Québec, Qc, G1R 6A6,
fax: 418-643-9474
tél: 800-463-4732

Bonjour Messieurs Dames de cette Commission.

En tant que citoyens de St. Michel, mes considérations sont dans le sens du mieux-être collectif, dans une perspective de développement durable, laquelle englobe les aspects bio-physique, social, économique & culturel. Mon seul intérêt est que le Bien commun reste commun; que sa gestion et son exploitation ne servent pas à remplir les poches de M. Alouez Dufort et celles de ce qu'on peut fûtement appeler un gouvernement. Tout ce "beau monde" s'échangerait des millions au dessus de nos têtes et en distribuerait une infime partie, dans ce qu'ils auront discrétionnairement jugé "bon" pour les collectivités environnantes. Comme par exemple, selon un protocole d'entente entre Alouez et la MRC de Matawinie, ils ont décidé que nous avons besoin de site récréotouristique pour VTT, moto-neige et bateaux de plaisance et aussi qu'il fallait mettre en valeur le Parc Régional du Lac Taureau. J'entend d'ici le "cash" qui montent dans les Sept Chutes, montant avec lui des pollueurs durables avec leurs hordes de moto-neiges, de VTT et d'immenses bateaux de plaisance, qui à mon sens sont déjà en trop grand nombre. Engraissions les pétroliers et les commerçants de notre village par surcroît, au grand détriment de notre patrimoine collectif qui n'a pas besoin de rien ni de personne pour être ennobli et contemplé dans sa vaste et sauvage beauté.

Il est difficile de s'imaginer à quel point le territoire est "balafre" de pistes pour UTT & moto-neiges. À ma connaissance, il y a au moins 2 rampes d'accès bétonnées et gouvernementales. Pourquoi d'ailleurs ? Des gros bateaux sillonnent notre lac et il y en a dix fois plus qu'il y a 10 ans ; quand on pense qu'un seul peut brûler de 2 à 3 cents dollars d'essence par jour, et, à tout le bruit incessant créé par ce trafic maritime, c'est ahurissant ! Les Baies du Réservoir sont magnifiques et nombreuses ; déjà les retombées polluantes diverses les caractérisent. Demandez-le aux riverains, ceux qui étaient un jour venus s'installer pour vivre une paisible intimité. Ajoutons-y des champs magnétiques et de la pollution visuelle à cause des lignes de transport hydro-électrique et la construction envisagée par le promoteur. Ce y est nous sommes prêt, dans ce décor champêtre, à accueillir des nouveaux pollueurs organisés (UTT, bateaux, moto-neiges) en quête de territoire à parcourir, et, j'ajoute, encore plus de bruit. Est-ce que ça prendra ^{encore} un effort pour nous dire si la faune (aquatique et forestière) n'en ressentira ? Jusqu'ici, la perspective de développement durable selon laquelle le BAPE doit examiner le projet est plutôt mince ! Ça, c'est sans raconter la façon cavalière dont furent délogés ceux qui faisaient paisiblement, carrivalemment et gratuitement, du camping depuis plusieurs générations sur les magnifiques rives de la Baie du Drilbein.

Les commettants du Parc Régional s'approprièrent les plus beaux "spot", installent des guérites de payage pour accéder à cette beauté de la nature, à ce bien collectif, et veillent à ce que rien ne nuise à l'image de marque qu'essent entre autres de se donner l' Auberge du Lac Taureau à quelques mètres de là !

Voyons un peu maintenant comment les considérations socio-économiques d'Elmergez dans son projet de mini-centrale sont dérisoires : 1) permettre l'accès au chantier pour la main-d'œuvre locale, c'est bien temporaire cet accès soit à peine une quinzaine de mois pour la construction (selon Communiqué du DAPE 7 NOV. 05). Et pour le reste, les 25 ans d'exploitation demandés par Elmergez, un seul emploi créé, celui d'opérateur de centrale, voué à disparaître rapidement puisque il peut se faire éventuellement informatiquement à distance !

Retombées socio-économiques durables pour la communauté St-Micheloni, dites-vous ? C'est plutôt rare du monde comme "retombées" sur un projet de 18 millions qui en générerait plusieurs autres.

2) permettre des retombées économiques récurrentes pour la communauté. Je les ai méticuleusement cherchées ces retombées avec en tête la nation que le mot "communauté" représente toutes les composantes de celle-ci, incluant tous les citoyens (euses), du plus pauvre au plus riche, du plus malade à celui en bonne santé, du journalier au chef d'entreprise. J'aurais bien aimé proné un moment que le capitalisme pouvait soutenir des valeurs...

de partage équitable, mais peut-être perdue, voici
ce que j'ai trouvé:

Monsieur Elmergez obtiendrait une liquidité
annuelle de \$ 451,000⁰⁰ x 25 ans =
\$ 11,275,000⁰⁰ de profit net si je ne m'abuse.

Monsieur notre Bon Gouvernement obtiendrait
en redevances exclusivement et en redevances de
toutes sortes, par le biais de ses tentacules diverses,
Hydro-Qc & MRC par exemple, \$ 331,000⁰⁰ / année
x 25 ans = \$ 8,275,000⁰⁰ NET si je ne m'abuse.

Madame la Caisse de Dépôt & de Placement obtiendrait
avec le retour de sa mise de fonds initiale de 20%, les
intérêts du loyer de l'argent qu'elle a si gracieusement
prêté à Monsieur Elmergez.

Madame MRC Matawinie, selon une entente entre
elle et Monsieur Elmergez, obtiendrait \$ 50,000⁰⁰
pour avoir aidé Monsieur Elmergez dans la
promotion de son projet i.e. préparatoire du dossier
de la mise en valeur à des fins hydro-électriques
du barrage avant l'acceptation de l'offre de
Monsieur Elmergez par Madame Hydro-Qc!

Le moins que l'on puisse dire c'est que ça coûte cher
une pieuvre gouvernementale qui se fait de l'auto-
promotion pour quelque chose qui n'en a pas
besoin... poudre aux yeux pour mieux dorer la pilule.

Madame MRC recevrait un forfait de \$ 150,000⁰⁰
pour l'aménagement & l'équipement & l'infrastructures
récréotouristiques, entre autres des relais pour
motocyclistes et quadistes, et les aménagements
pour les plaisanciers en bateaux (Fonds spécial)

Jusqu'à là, pas très environnementalement durable, plutôt gazeusement durable!
Et aussi, surtout, pour enrichir les restaurateurs, les aubergistes, les épiceries, les propriétaires de dépenseurs & de stations d'essence.
Madame MRC obtiendrait par dessus l'taxe, \$ 100,000⁰⁰ par année (Toujours ds le Fonds Spécial) dont 60% irait à la mise en valeur du Parc Régional du Lac Taureau et 40% à la mise en valeur des 4 autres Parcs. Si on consulte le fameux protocole d'entente datant de 2004, incluant des résolutions de conseil d'administration datant de 2003, on voit bien que, bien au dessus de nous, ça tergiverse depuis quelques années sur notre bien commun national, et, on ne nous laisse que quelques semaines pour en comprendre quelques ficelles! Pour comprendre qu'après les cinq premières années d'exploitation Mme MRC ne s'engage pas à grand chose envers nous de St-Michel, concernant ce fonds spécial et sa distribution, même si l'exploitateur est privé pour 25 ans. Pour comprendre aussi que dans ce 60% rien n'est privé en redevances directes et concrètes aux citoyens, comme une hausse de taxes municipales peut-être (avons-nous seulement été consultés?).
On est si peu nombreux, à peine 3000 âmes, que ça pourrait même être une exemption de taxes avec tous ces millions qui se brassent dans les grands bureaux.

- Quant à elle Madame Hydro-Québec recevrait en plus des redevances annuelles et seulement pour \$ 1⁰⁰, une mini-centrale presque désuète (durée de vie estimée à 40 ans - installations + centrale) au bout de 25 ans, au pied d'un barrage bâti en 1931, qui lui aussi a une durée de vie estimée, mais la donnée mentionnée par l'ingénieur Dusseault (HQ) m'échappe. Quel beau cadeau et pour mieux l'apprécier il faut savoir que, selon les explications que Ennergex m'a fournies, Hydro-Québec fait partie de la communauté! Après constat de tous ces transferts capitalistes, qui peut parler de retombées économiques recouvrées pour la communauté? Elle y a longtemps que je n'avais entendu pareilles conneries, ni aperçu pareille supercherie!

3) La dernière considération d'Ennergex concerne l'utilisation de territoire et sa valorisation. Combien d'entre nous messieurs dames de cette Commission, avez fréquente le lac Tauréau et ses abords depuis quelques années? Ce magnifique plan d'eau n'a pas besoin d'Ennergex pour être valorisé. La Corporation de développement du lac Tauréau, la Municipalité de St Michel + sa Chambre de Commerce s'en occupent activement. Les fréquentations "motorisées" sont à mon avis déjà assez nombreuses pour que l'environnement et ses écosystèmes puissent en supporter d'avantage sans y perdre des plumes... et bien sûr ce qui fait son charme, son état sauvage. Ce merveilleux lac (patrimoine culturel + historique de notre coin de pays) ne nécessite pas non plus d'aménagements en

supplémentaires si coûteux pour accueillir de nouvelles mentes de pollueurs à motrices et, fait à remarquer, personne ne parle de pistes cyclables ou de randonnées pédestres qui permettraient des vues imprenables sur ce joyau de notre village. Venez donc voir ça en saison (hiver ou été) et vous constaterez que la pression sur les éco-systèmes du Lac Taureau et ceux qui l'entourent est assez grande comme ça (compesforrières, réseau impressionnant de pistes pour VTT et moto-neiges, plusieurs développements résidentiels ^{haut de gamme} dans les plus complueses soies, autres hébergements (incluant cordas de luxe) sont planifiés, ...). Le reste ^{est} tout seul, tranquillement, naturellement; pas besoin d'Emergex et du "besoin de lui" qui le voudrait qu'on aient!

Décidément, on cherche à nous justifier un projet qui n'est pas justifiable sur la base du développement durable et de ses composantes. Ce projet saperait notre bien commun pendant que nous devons acheter l'hydro-électricité dans nos chaudières à prix d'or. On appelle ça "apaiser ceux qui on a bien pris soin d'endormir" et dans ce projet le gouvernement se fait complice hypocrite et devient le proxénète du Réservoir Taureau; son "enfant", Emergex. Sa "fille", la Dame du Lac et son or bleu. Si quelqu'un a parlé de développement durable, il est sûrement trompé d'adresse. Il n'a pas vu aussi le double sens des PPP de Mme Monique Jérôme-will never forget!

Partenariat Public-Privé voulant aussi dire:
PROFITS POCHEES-PATRONS!

Aussi j'en questionne sérieusement au sujet d'une
information retenue en 1^{ère} partie. Si la MRC
demandait à Enbridge 2.7% de ses revenus bruts
($2.7\% \times \$782,000^{\text{M}}/\text{année} = \$15,640^{\text{M}}$) et que
Enbridge lui remet $\$100,000^{\text{M}}$ par année
Soit presque 13% de ses revenus bruts, c'est
que dans mon livre et dans celui de bien
d'autres (sous réserve de ce que j'ai pu comprendre
de l'explication d'Enbridge à ce sujet), cela
ne s'appelle pas un cadeau ... à moins qu'Enbridge
fasse aussi dans les dons de charité, la coquinerie!

Et si l'on parlait des poissons; pas ceux que
nous sommes mais ceux du lac. Comment Enbridge
peut-elle prétendre que ^{80 à 95%} des poissons puissent passer
à une vitesse éclairie de la cascade d'amont
d'eau de plusieurs mètres, virer ensuite
dans les pales d'une turbine virant à 7 tours/sec,
dévorer de trop de mètres en trop peu de temps, sans
aucun inconvénient pour leur santé? Ce 5 à 20%
de mortalité est inacceptable et il s'agit là du
patrimoine faunique de notre Bien commun; tous les
poissons devraient pouvoir passer naturellement,
dans un endroit sur mesure pour eux, sans danger
aucun de mort ou de blessure, à l'abri des
ogres de la finance. Ce type de mesure spécifique
environnementale (et bien d'autres) devraient être
exigées d'Enbridge par le BAPE.

Ainsi, le projet dans son ensemble, devrait faire l'objet d'un suivi de 25 ans (comme l'entente d'exploitation) par le Centre de Contrôle Environnemental qui relève du ministère du Développement Durable et des Parcs. Notez que c'est un Parc et que ça serait plus durable comme développement (passer à poissons, frairie, suivi sur la qualité de l'eau + suivi faunique et autres mesures spécifiques à retenir par les spécialistes en la matière). Pour vous convaincre du bien-fondé de cette surveillance, ^{ici} quelques exemples locaux de notre harmonieux développement : voyez nos magnifiques coupes à blanc dites sélectives sur une des trois montagnes formant notre Mont-Trinité et qui ornent l'entrée du village. Voyez aussi nos 2 magnifiques tours de communication sur une autre de ces 3 montagnes, au plein cœur du village, qui ont bien pris soin de coller sur la croix éclairée ! Peut-être n'y avait-il pas assez de montagnes dans les environs ? Ah non ! j'ai trouvé : ça doit être une opération "visibilisée" pour Telus et Bell. Quelle pollution visuelle, sans compter les giraphères aux sommets des tours, et quel outrage au patrimoine ! Essayez tant qu'il y a à être, notre belle piste cyclable non-motorisée allant de St-Michel à St-Zénaire et subventionnée exclusivement pour un usage non-motorisé ; gare à vous ! Les randonneurs n'ont pas leur place sur l'achalandage à très grande vitesse par des VTT de tous genres, surtout les fins de semaine.

Comme vous l'aurez constaté de visu, c'est de cette façon qu'on développe à St-Michel!

Je demande au DAPE dans sa vision éthique d'une perspective durable & harmonieuse de développement, de ne pas suggérer au Gouvernement du Qc la réalisation du projet d'Enverges, qui deviendrait un intermédiaire supplémentaire & inutile entre la ressource naturelle et nous, simples citoyens. Voyons le portrait: Enverges vendrait son Hydro-électricité à Hydro-Qc-Production, Hydro-Qc-Production la re-vendrait à Hydro-Qc-Distribution, et, Hydro-Qc-Distribution nous la re-re-vendrait à gros prix. C'est un simple non-sens si l'on considère en plus qu'Hydro-Qc-Construction a tout ce qu'il faut pour construire elle-même une mini-centrale et l'exploiter.

- Voyons ce que ça pourrait donner:
- a) il y a déjà un barrage propriété du gouvernement et/ou d'Hydro-Qc ... c'est du pareil au même.
 - b) Hydro-Qc a déjà les moyens mécaniques et financiers pour réaliser de pareil travaux (selon M. Dussaut Ing. à H-Qc: en 2004, les revenus provenant de toutes centrales sont de 78 millions)
 - c) Hydro-Qc possède une expérience et une expertise supérieures dans le domaine ... et certainement plus qu'Enverges.

- d) Hydro-Québec dans sa vision de justice pourrait redistribuer les redevances hydro-électriques directement aux résidents des environs, pour le moins quelques milliers de familles selon l'information recueillie.
- À l'histoire nous rappelle que ce principe a déjà existé chez nous et que la chute à Mégarde alimentait en hydro-électricité une partie de la population locale du temps.
- e) Ce serait un principe applicable encore aujourd'hui; Pour un minimum d'investissement on en tirerait un maximum de satisfaction citoyenne. Cela serait un réel partage des revenus générés par l'exploitation d'un patrimoine naturel et du Bien commun qui est l'eau, qu'elle soit vive ou emprisonnée.
- f) Pas de partenariat inéquitable comme il est suggéré, pas de profits pour le Parti, pour tous ses fils et pour tous les "petits amis"! La grande majorité d'entre nous ne commerce pas et ce partenariat aurait grandement favorisé les élites.

J demande au BAPE dans sa vision sociale du développement durable, d'analyser les retombées réelles pour les citoyens dans un tel projet. Dans le même ordre d'idée, je demande au BAPE d'analyser le pourquoi du faible taux de participation à la 1^{ère} partie...

de ses audiences publiques ainsi que la composition de cette participation devant avant tout être citoyenne. Les gens de St. Michel auraient tout compris, connaîtraient les enjeux et seraient en accord avec le projet d'Elmerex tel que présenté ? C'est impossible et ça ne se fait tout simplement pas !

Et si le projet d'Elmerex se réalisait quand même, le gouvernement du Qc capitaliserait de toutes ses tentacules comme un "junky". Et nous de St. Michel, on aura vu passer le train ! Si jamais le développement environnemental, social, culturel & économique allait dans le sens souhaité par Elmerex, j demande au BAPÉ que nous soyons consultés concernant le tracé du raccordement si un tracé inexistant est nécessaire au transport ou si il faut modifier celui existant.

J demande au BAPÉ, dans sa mission protectrice d'une partie de la biosphère, la mise sur pied d'un mécanisme de contrôle sur l'exploitation par de notre Bien commun bio-physique, social & culturel. Le Centre de Contrôle Environnemental de votre Ministère coordonnerait les suivis de mesures environnementales imposés au promoteur.

J demande au BAPÉ dans sa vision économique de développement durable, que nous soyons consultés sur le principe du partage des redevances issues de l'exploitation d'une ressource naturelle dans la boucle d'une distribution équitable.

D'appui le Conseil de Bande Atikamekw
Le village de Manawan, Expéditions
Nord Québec, la ZEC locale et la Fondation
Rivières dans leurs questionnements face à la
pertinence de ce projet et dans leurs
inquiétudes face aux répercussions diverses.
À mon sens, cette "garnique de haut-voltage"
(pardon: de haute voltige) demande un certain
éclairage, pour ne pas dire un éclairage certain.

Pour plusieurs d'entre nous le majestueux
Réservoir Taureau n'est qu'un bel endroit à
découvrir, à conquérir; mais sachez qu'il
a une longue histoire, avant même sa
naissance, alors qu'il était rivière.
Bien avant nous et moi, bien avant nos
aïeux, mais pas si loin que ça, dans les environs
d'où nous sommes actuellement, était une
suite logique de territoires ancestraux longeant ^(entre autres)
les abords de la Rivière Manawa ^{allant} des Laurentides
à la Mauricie. Ces territoires habités et
utilisés par des nomades, par ce peuple
de chasseurs-pêcheurs cueilleurs, ce peuple de
rivières et de lacs s'appelaient Atikamekw.
Le lieu où nous sommes précisément s'appelait
"Madawok" (ici écrit au son). Appelé ainsi à
cause de la morphologie du terrain en
forme de "cuvette", il était un lieu de prédilection
pour les Atikamekw car il regorgeait de multiples
éléments nécessaires à la survie.

Par exemple, les oiseaux de marécage et leurs délicieux œufs, les plantes de marais d'où les Atikamekwans paraissent tirer d'exquis et essentiels rizômes, Bref une faune et une flore extrêmement riches à cause du type de relief terrestre qui avait eu retenu avec le temps de généreuses quantités de limon.

L'ensemble du territoire offrait paisiblement ses services aux bêtes et aux hommes dans une sorte d'osmose gérée par le temps et ses saisons. Puis les hommes pâles sont arrivés et dès la première moitié des années 1800, ont commencé la coupe commerciale du bois. "Madawok" est devenu St-Michel-des-Saints et la rivière a pris le nom de Mattawin. La Saurante de, La Belgo, La St-Maurice Paper & La St-Maurice Valley Corp. ont bûché à blanc l'arrière pays de la vallée de la Manicouagan. Cette rigoureuse et pittoresque rivière transportait, sans mot dire & inlassablement, tout cet "or vert" dans l'incomparable R. St-Maurice, là où les grands moulins de pâtes attendaient. C'est connu, les grands moulins ça prend du grand jus! alors pour maintenir le jus en suffisance et sans rupture de stock, ça prend des réservoirs d'eau: ils en ont fait eux. Les hommes gris de la Shawinigan Water & Power Cie ont exproprié pour le compte du gouvernement, tous les terrains propriétaires qui se trouvaient dans le tracé de la zone à inonder pour obtenir l'immense réserve d'eau projetée.

La Shawinigan Water + Power a acheté tout ce qu'elle pouvait, par exemple les biens de la Fabrique de St. Ignace et la chute à Ménerand, grand réservoir du Tauxeau actuel comme par hasard! La Shawinigan W. + P. a transporté les tombes du cimetière St. Ignace vers St. Michel. Elle a aussi acheté plusieurs autres terres; de quelques agriculteurs forcés à l'exil par "la Cie", ils sont passés à une grande majorité des habitants de St. Ignace qui ont dû quitter de force le rivage qu'ils apprivoisaient à peine. Ils sont partis finir leurs vies bien loin d'ici. Un faible 30% de cette population a été relogé à St. Michel et dans ses environs. La Shawinigan W. + P. construit un barrage sur le Rapide Toro, un gigantesque rapide d'une beauté révolue qui allait bientôt devenir le "bouchon" de la Mattawoni. La Shawinigan W. + P. allait inonder les lieux, incluant un village + ses rêves (lire à ce sujet: "La Terre Promise ou le Mythe du Nord Québécois" de Christian Marissonneau / "St. Ignace le Rêve inondé" de Gilles Rivet / "Cent ans de vie municipale, St-Michel-des-Sts 1885-1985" de Gilles Rivet). Le 20 novembre 1930, en pleine crise économique, était la date limite accordée aux habitants de St. Ignace pour quitter leur village. Certains ont attendu jusqu'à la dernière minute pour partir et plusieurs auront été exploités lors de l'achat des terres. Plusieurs auront été conduits à la ruine par des malfructueux proposant des investissements frauduleux.

Et c'est ainsi que le réservoir du
Lac Taureau est né il y a 75 ans
presque jour pour jour, en pleine
crise sociale et économique : le Grand
Crash de St. Albans ! Les Atikamekw
pour leur part, aurait été mis en boîte
littéralement, dans 3 réserves ; les ghettos
c'est pas juste au Mexique !

La Shawinigan W. + P. est devenue Hydro-Qc.
Les St. Michel on m'dilgué d'agriculture pour mieux revenir à la déforestation
Et aujourd'hui Hydro-Qc nous présente
sa petite amie Ennargex !!!

L'histoire devra s'arrêter là, aux présentations,
"3 petits ours et puis s'en vont" ! Et pourtant
l'histoire ne doit pas se répéter ; les hommes,
les femmes et les ressources naturelles
de ce pays ont déjà assez été exploités, par
les mêmes exploiters (gouvernements &
compagnies), ces hommes grisés d'Ennargex
et d'Hydro-Qc qui voudraient bien tisser
une maille de plus dans le grand filet
néo-libéral qui contribuera à l'assaut final
de notre planète, notre seule Terre.

Je vous laisse sur une maxime amérindienne :
"Quoique tu fasses, fais-le toujours en
pensant aux 7 générations qui te suivront."

en copie conforme :

- Hélène Pedneault, porteuse d'eau locale
- André Bouthillier, Fond. Eau Secour
- Angèle Petiquay-Dube, Conseil de Bande ^{ATTIKAMEKS}
- Expéditeurs Nord Québec
- Fondation Rivières

NOTE : la procédure spéciale du DAPC concernant la confidentialité d'une information demandée, à savoir le montant de la participation de la Caisse de Dépôt & de Placements du Qc ds le projet Glunrezex, a-t-elle eu lieu ?